

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de 25 Mai, n. 07.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 francs par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Combat de San-Georgio (Italie) par le général Bonaparte (1798.)

## FRANCE.

### Discussion du projet de loi sur les sucres.

Il n'y a pas de raison pour que la discussion générale sur le projet de loi des sucres ait une fin. Hier nous n'avons entendu que trois orateurs; aujourd'hui la séance a été remplie par deux discours et demi. Il nous semble que les honorables membres qui ont passé la nuit à la question pour parler les premiers, abusent à la fois et de leur droit de priorité et de la patience de leur auditoire; on ne peut parler deux heures de suite sans fatiguer une assemblée et sans se fatiguer soi-même; aussi la tribune n'a-t-elle jamais consommé tant de verres d'eau sucrée que depuis deux jours qu'on discute la question des sucres. Certainement nous connaissons toute l'importance du débat qui vient de s'engager; mais c'est précisément parce que la question est vaste, immense, que les orateurs doivent chercher à se borner eux-mêmes, en se renfermant dans le cercle des intérêts qu'ils ont plus spécialement étudiés. Chacun d'eux ayant la prétention de traiter la question sous tous ses points de vue et dans tous ses détails, il en résulte nécessairement des généralités, des redites, et, qu'on nous pardonne le mot, un rabachage qui n'apprennent rien à la chambre et qui endorment son attention.

Aujourd'hui, par exemple qu'avons-nous entendu? Le discours de M. Houzeau-Mauiron, celui qu'a commencé M. Lestiboudois, n'ont fait que reproduire les chiffres et les arguments du rapport de M. Gaultier de Rumilly. C'est le même esprit, le même ordre d'idées, le même raisonnement. Or, croient-ils avoir beaucoup avancé leur cause en venant commenter devant la chambre un rapport qui n'a pas moins de cent vingt pages? Non sans doute, et nous le disons sans aucune intention malveillante, il faut un autre talent que celui dont ils ont fait preuve pour soutenir une argumentation déjà vieille de dix ans. Nous avons rendu du moins cette justice à M. Cunin-Gridaine, que s'il n'a rien dit de nouveau en réfutant ses adversaires, il nous a épargné leurs langages.

## FEUILLETON.

VASILIKI DE LUSIGNAN, ou LA DERNIERE MELUSINE.

### SEPTIEME SCENE.

Triples apparitions.

(Suite.)

Cette pensée ranima le malade. Il se mit sur son séant. Ses yeux noirs aux longs regards terribes parcouraient lentement la voûte, le plancher, les murailles. A ses pieds s'élevaient ses armes appendues en trophées. Autour de lui se dressaient des vêtements de femme: il se rappelle le terrain où pour la première fois le valet Hercule introduisit sa fiancée. Les mains appuyées à la paille de son lit, l'oreille tendue, il écoute...

Rien... que le murmure de sa respiration qui tombe,

Le plan de bataille des partisans du sucre de betterave quand même, de ceux qui veulent conserver la fabrication malgré les fabricans, c'est moins encore de vanter les mérites du produit indigène, ce qui devient trop difficile, que d'attaquer l'importance du produit colonial sous le rapport de la puissance maritime du pays. Nous comprenons parfaitement la pensée qui les dirige. C'est qu'en effet, du moment que la chambre sera bien convaincue qu'il n'y a pas de marine possible sans colonies, qu'il n'y a pas de colonies possibles sans la culture du sucre, de ce moment la question s'en ira jugée sans retour. La marine est aujourd'hui plus que jamais le moyen le plus énergique de richesses et de prospérité, l'élément le plus essentiel de force et de puissance qu'un peuple doive s'attacher à développer. Or, comment une chambre française pourrait-elle négliger, abandonner ce premier de tous les intérêts nationaux? Quand il lui sera prouvé que le commerce colonial est l'âme de notre puissance maritime, comment pourra-t-elle se résoudre à la sacrifier, laissant ainsi la place libre à la Grande-Bretagne, qui ne cache pas ses prétentions à la domination des mers, et qui marche de toute l'énergie de sa volonté à leur réalisation.

S'il fallait en croire M. Houzeau-Mauiron et Lestiboudois, on s'efforcerait à tort pour notre navigation: elle n'est pas intéressée à la question des sucres et si notre marine marchande, si notre marine militaire se plaignent de l'état de choses actuel, c'est qu'elles ne comprennent pas leurs intérêts. Il ne s'agit, suivant ces députés du Nord, de rendre à nos armemens maritimes qu'un transport de 25 mille tonneaux, qui occuperait à peine 100 navires, et 1500 matelots. M. Lestiboudois se trompe; la production du sucre indigène est, d'après les déclarations du gouvernement, de 45 à 50 millions de kilog., en y comprenant la fraude; la suppression du sucre indigène rendrait donc à la navigation un transport de cinquante mille tonneaux, qui emploierait deux cents navires et trois mille matelots. Mais ce n'est là qu'une partie de la question. Si l'on continue à favoriser la fabrication indigène, par cela seul qu'elle produit 50 millions de kilog., elle pourra en produire 100 millions; car ses facultés de produire sont illimitées, et il lui suffirait de cinquante à soixante mille hectares plantés en betterave, c'est à dire du millième du territoire de la France, pour pourvoir à l'approvisionnement du pays. Ainsi ce n'est pas seulement de 25,000

que les coups pressés de ses artères qui battent... il reprend haleine, il presse sur les parois de sa bouche sa langue des échecs... Il écoute encore.

Sur sa tête on dirait un roulement sourd, semblable au vent qui courbe la cime des forêts ou qui bondit sur les flammes. Il lui semble voir des sillons lointains, de tumultueuses avalanches qui s'écrasent. Il penche la tête... Cette lutte de l'âme pour ressaisir le présent double ses forces. Et tout à coup la voûte de granit tremble, la terre s'émeut, tout bondit autour d'Osman dans un soubresaut convulsif... et un effroyable brouha-ha retentit dans les profondeurs du caveau, un hurlement prolongé comme celui d'un édifice qui s'abîme, et dont chaque pierre d'un de ses angles laisse échapper un gémelement: choc confus de huit siècles, amoncelés sur un moment, jour par jour, année par année, qui s'ébranlent, se heurtent, se heurtent, roulent les uns sur les autres, et se froissent, se brisent en hurlant.

—Qu'est-ce, fit Osman? Il s'accomplit là haut quelques

tonneaux, mais de 180.000 tonneaux, c'est à dire de notre navigation coloniale entière qu'il s'agit. C'est donc l'existence même de nos colonies qui est en discussion; voilà ce qu'il faut que la chambre se persuade bien et ne perde pas de vue au milieu de tous les efforts qu'on tente pour amoindrir, pour annuler l'importance maritime de la question.

M. Lestiboudois a encore cherché à nier les services que les colonies rendent à la navigation de la pêche en consommant ses produits. Il a dénaturé les chiffres officiels qui ont été établis à l'instant même par M. Cunin-Gridaine. Battu sur ce terrain, il a prétendu alors que les primes à l'exportation des morues avaient été instituées dans l'intérêt des colonies; l'assertion n'était pas plus heureuse; car les colonies ne demanderaient pas mieux que de consommer les morues de pêche américaine qui, malgré les primes accordées aux morues françaises, leur coûteraient cependant meilleur marché. Enfin, M. Lestiboudois, ne sachant plus à qui s'en prendre, s'est attaqué à la quotité des primes qu'il trouve exorbitante; c'est là une question qui ne concerne pas nos colonies; mais n'est-il pas édifiant de voir un député, non content de demander la ruine de notre navigation coloniale, réclamant encore celle de notre grande pêche à laquelle son département n'aurait rien à gagner. Que nous restera-t-il ensuite? Le cabotage apparemment. On dirait vraiment une sorte de conjuration contre notre marine. S'il fallait prendre le discours de M. Lestiboudois au sérieux, nous n'aurions plus qu'à mettre nous-mêmes le feu à nos bâtimens.

Nous espérons que la discussion sortira demain de l'ornière; elle s'agrandira dans la bouche de MM. Lamartine et Berryer; ces petites querelles de chiffres feront place aux graves considérations politiques, aux grandes raisons d'état qui dominent toute la question.

(Commerce.)

## MONTEVIDEO.

M. Guizot a dit à la tribune de la chambre des députés, en parlant de l'armement des Français à Montevideo, qu'aucun des riches négociants de notre nation n'avaient pris part

œuvre terrible de vengeance. Moutonner aurait-il pris Lusignan? le détruirait-il?—Oui, oui, il n'y a que ces vieilles tours qui puissent mourir ainsi quand elles tombent. Et moi, poursuivait l'infortuné, enterré vivant sous des ruines! Cent pieds de décombres amoncelés sur les têtes de ces noires catacombes, et dessous un homme aux prises, avec la faim, la mort, la rage!...

Il se rola au bord du lit. Mais quand il eut posé à terre ses jambes amaigrées, et qu'il voulut s'appuyer sur elles il retombe. Un vertige affreux le saisit: sa vue se trouble. Il eut soif, il sentit une défaillance mortelle. Comme dans le sommeil du cachemara il voyait s'avancer la mort, se craignant et ne pouvant la fuir.

—Que faire? —Il se tordait sur son grabat. Entendre l'accadie rugir, les voûtes s'abattre, le granit s'écrouler sur vous, être dans la bière et comprendre le meurtrier qui la creuse, le fossoyeur qui l'enterre, le fossoyeur qui veut jeter le désespoir, l'agonie peillée à peillée... et ne pas pouvoir

à l'armement. Nous respectons les opinions de chacun, et nous ne leur en voulons pas de leur indifférence. Mais monsieur Guizot, serait-il possible le bon droit dans la richesse? la vie et l'avoir des propriétaires ou des artisans n'ont-ils donc aucun prix à ses yeux; parce que nous ne sommes pas riches est ce que nous n'avons pas les mêmes droits à la protection de la France. M. Guizot a-t-il oublié que ce sont les prolétaires qu'il semble mépriser, qui ont placé Louis Philippe sur le trône, la logique sur laquelle repose son discours est une critique amère de l'élection du roi citoyen. M. Guizot veut-il nous faire un crime d'avoir supplié à sa politique imprévoyante et méticuleuse, voudrait-il nous reprocher d'avoir senti nos coeurs palpitier d'indignation aux réponses négatives de M. l'amiral Massieu de Clerval, lorsque nous lui demandions aide et protection, pense-t-il que nous ayons pu nous résigner à subir les menaces du seide d'un tyran, sans éprouver le sentiment de notre force et que notre orgueil national ne se soit pas senti froissé et humilié, pour que de semblables menaces nous fussent faites par une poignée de misérables dont nous aurions déjà fait justice, sans les pleurs et les prières de nos mères, de nos femmes et de nos enfants. Que M. Guizot se traîne tant qu'il voudra à la remorque d'une politique fallacieuse, quant à nous jamais nous ne subissons impunément les menaces du Neron de l'Amérique, jamais nous ne nous soumettrons à subir ce joug de sang que l'on veut en vain nous imposer, jamais nous n'obéirons à un gouvernement dont toute la force existe dans l'assassinat, l'exil et l'égorgeement; les peuples civilisés nous approuveront, la France s'en enorgueillira, et nous aurons en remplissant un devoir, donné un exemple de l'influence de la civilisation sur la barbarie. Nous avons établi une barrière insurmontable aux projets de ce vil agent d'un chef plus vil encore, quoiqu'il ait su par sa po-

litique infame en imposer aux gouvernements d'Europe, qui auraient dû nous protéger, nous défendre. Puisqu'ils n'ont pas su accomplir leur mission, nous saurons nous suffire à nous même comme nous l'avons fait jusqu'à aujourd'hui; et si jamais la victoire était infidèle à notre drapeau nous saurons périr tous, mais jamais nous rendre, on dira de nous que nous méritons un meilleur sort, ce souvenir sera une gloire pour nous, une honte éternelle pour ceux qui auraient dû le prévoir et l'empêcher. On cherche à nous déshonorer et pour cela on a recours à des moyens aussi vils que ceux qui les emploient pour semer la discord dans les rangs des braves qui ont embrassé la cause de l'humanité, de la justice et de la civilisation, nous sommes donc à craindre puisqu'on n'ose nous combattre en face? Non, tant que nous serons unis nous ferons trembler cette horde de barbares; jamais encore ils n'ont senti la pointe de nos bayonnettes, parce qu'ils fuyent, les lâches, eh! bien, le jour qu'ils oseront nous attendre ou nous attaquer, ce jour là, ils trouveront leur tombeau là où nous trouverons notre gloire.

ORDRE DU JOUR DE LA LEGION FRANÇAISE.

Camarades et braves compatriotes.

Lorsqu'un tyran aussi vil que sanguinaire nous menaçait de ruine et d'extermination, qu'a fait le consul pour nous tranquilliser? rien. Il a laissé subsister cette note aussi outrageante pour nous, qu'infame de la part de celui qui la dictait; lorsque dans ce péril extrême nous nous adressâmes à M. l'amiral pour lui demander aide et protection, il ne nous a répondu qu'en nous proposant une fuite honteuse à une telle réponse nos coeurs se sont indignés de cette indifférence autant que de ce lâche abandon; nous avons pris les armes pour notre légitime défense; qu'avions nous à faire? Quand ceux-là même qui devaient nous protéger se retirent lâchement!

"Puis, comme ces nobles filles dont vous m'avez raconté l'histoire, victime réservée depuis long temps au sacrifice, ne fallait-il pas accomplir ma destinée?"

"Et cependant l'avenir me promettait tant de bonheur... Je me sentais au cœur tant de douces espérances, tant d'amour!... Oh! plus que je ne pourrais le raconter, plus que n'en rêvent les anges, comme toi seul Osman, mon fiancé, mon frère, comme toi seul pouvais m'inspirer."

"Adieu, adieu, pauvre dépouille inanimée. J'ai donné tout mon sang pour ces quelques gouttes qui réchauffent encore ta poitrine, et je ne le regrette pas, car ces quelques gouttes valaient mieux."

"A te voir, je sens ma résolution défaillir; des sanglots me prennent à la gorge; des larmes inondent ma paupière... Cette vie que je rachète, sans moi, si tu la trouvais bonne, je sortirais de l'abîme pour demander grâce et réclamer à genoux ton souvenir."

"Sire Hercule, un jour viendra bientôt où votre dernière heure sonnera. Et alors vous apparaîtra cette longue suite d'aïeux auxquels vous sacrifierez tout ce qui doit vous être cher... Elle vous apparaîtra comme un peu de poussière froide, ainsi que des brèves d'ossements blanchis. Et vous vous étonnerez que les restes de tant de vies tiennent si peu de place; et si, par hasard, l'image de votre fille passe alors devant vous, courbée sous le poids de son agonie dernière, bien sur vous vous repentirez."

"Dieu me pardonnera mon suicide; car il sait l'amour, lui qui l'a mis au cœur de sa créature avec son dévouement immense, ses déshonorantes péripéties. L'effrayante espérance du ciel, du repos au sein de Dieu après tant de souffran-

Des rapports mensongers et bien dignes de ceux qui les faisaient ont trompé le gouvernement du roi; le gouvernement du roi ne peut nous menacer de dénationalisation puisqu'il ignore les motifs qui nous ont fait prendre les armes, M. Pichon nous menace en son nom de nous priver de sa protection, et qu'elle protection en avons nous obtenu au moment du danger et lorsque nous l'implorions? Qu'a fait le consul depuis ce moment? n'a-t-il pas été en conspiration permanente contre nous, qu'il a indignement trompés, puisque c'est lui qui, le premier nous fit pressentir le danger en nous appelant aux armes.

Trompés par M. Pichon, abandonnés par l'amiral, que nous restait-il à faire? Nous armer pour nous défendre, si nous ne l'avions pas fait nous le ferions encore pour préserver nos femmes, nos enfants et nos familles de tomber sous le fer impur et assassin d'une horde de barbares.

Vous vous êtes choisis des chefs; eh! bien, ces chefs ne vous abandonneront pas aussi lâchement que l'a fait M. Pichon, ils défendront les intérêts que vous leur avez confiés, ils disputeront chaleureusement les garanties que vous êtes en droit d'obtenir des représentants de la France, car ce n'est point par des mots vagues et incohérents que l'on peut tranquilliser et satisfaire une population armée en face d'un danger plus éminent que jamais, puisque déjà nous avons fait mordre la poussière à bon nombre de ces êtres que l'on voudrait en vain honorer du nom d'hommes.

M. Pichon nous a déjà trompés une fois, vous connaissez tous sa prédilection pour les égorgements de nos frères; qui nous dit qu'il ne nous trompe pas une seconde fois, sa conduite nous autorise, non seulement à le penser, mais encore à le croire; ne nous laissons donc pas alluciner par des promesses fallacieuses qui ne disent rien et que nous ne pouvons admettre.

ces, j'aurais peine maintenant à vous abandonner. Demain je serai une de ces ombres errantes qui pleurent dans les souterrains de Lusignan, mais sans amertume, qui gémissent et ne souffrent plus. Je verrai s'agiter ici-bas les passions humaines, je soutiendrai ceux qui luttent, je prierais pour ceux qui s'aiment et que le sort a séparés."

"Encore un regard sur ce monde qui passe: sire Hercule, voici mes dernières volontés."

"Lorsque le château sera détruit et mon sacrifice achevé, tirez votre fils du caveau, qu'il respire l'air bienfaisant de la liberté, qu'il revolve la lumière: guérissez-le, sauvez-le, par pitié pour moi!"

"Confiez-le aux soins d'un médecin habile. Pauvre ami, quelque habile qu'il puisse être, va, tu perdras en change. Quand je vieillais auprès de toi, nous nous aimions tant que ma vie s'embellissait à la tienne, que tu paraisais te ranimer, près de rendre l'âme, au feu de mes embrassements."

"Et lorsqu'il reprendra connaissance, lorsque, perché au chevet de son lit, vous serez assez heureux pour voir ses yeux se rouvrir, dites-lui bien que Vasiliki est morte pour le sauver, et que sa dernière pensée, son dernier soufflement ont été pour lui."

"Et s'il mourait, qu'un même tombeau... Oh! mais c'est impossible... Juste ciel! que de tourmens par un seul être, que d'anguisses dans une seule mort. Hercule, adieu, j'ai vous parlée; Osman, adieu, je t'aime toujours, tous jours par-delà la vie..."

Des larmes, versées à larges gouttes, avaient presque effacé ces derniers mots.

(La suite au prochain numéro.)

soulever, déchirer ce lourd lincol de faiblesse, d'impuissance qui vous étroit!.. Horreur.. Oh! fuyons... Juste ciel, un peu de force pour me traîner sur le ventre jusqu'à l'escalier du château, jusqu'à la porte du ravin.

Il se recueillit pour tenter un dernier effort. Il saisit de sa main droite, si maigre, si jeune, si frêle qu'elle paraissait prête à se briser, le coin d'une mauvaise table, qui supportait près de lui quelques médicamens dans des tasses écornées. Sous ses doigts un papier fêlé; il le prit: c'était une lettre. A la lueur de la lampe, il lut:

— Pour messire Hercule de Lusignan.

Et l'écriture était de Vasiliki.

Le ciel s'ouvrit devant Osman. Il lui sembla que l'ange de la délivrance descendait le consoler, le soutenir, le conduire sur la voie du salut. Il ramena sous lui ses jambes défaillantes, s'agenouilla, descendit sur la dalle, et traîna jusqu'à la lampe et la poussa devant lui. Puis quand il eut réussi à la poser sur la table, il s'assit, tendit les organes de sa vue et parcourut avec effroi ces mots couchés là rapidement dans la fièvre d'une résolution désespérée.

— Messire.

"J'ai réfléchi toute cette nuit; j'ai soulevé une à une les nécessités sinistres qui tiraillent en ce moment ma pauvre existence; j'ai compris que la mort était la moins pénible, et je me suis résignée à mourir."

"Où à mourir... afin d'éviter une union détestée, de vous épargner un crime, de sauver mon Osman, s'il est possible; hélas! quoique pour lui sans doute n'être plus grand bien."

Le gouvernement du Roi n'a pas voulu et ne peut vouloir que quinze mille de ses enfants soient soumis au caprice d'un homme qui ne nous inspire et ne mérite aucune confiance; nous nous sommes adressés au Prince de Joinville, ce digne enfant de France, en lui reprenant notre confiance. Il sera notre interprète auprès de son royal père, nous avons des assurances positives de sa noble et puissante intercession en faveur de notre cause, attendons le résultat de sa loyale protection, soyons calmes, fermes et unis, soyons, comme jusqu'à ce jour, fiers de notre conduite, ne nous laissons pas entraîner à des actes réprouvés qui pourraient nous faire perdre le plus beau de nos privilèges, celui de l'ordre et de la modération.

Légitimaires, réunissez vous plus que jamais à vos chefs, ayez toujours confiance en eux, ceux là ne vous trahiront pas, ne vous laissez pas intimider par des menaces qui ne sont que le résultat d'une coïncidence, et qui ne peuvent avoir d'autre effet que celui de l'hostilité et du mépris, pour ceux qui ont osé vous les faire au nom du gouvernement du Roi indignement trompé sur vos intentions comme sur votre conduite.

Du calme donc et de la fermeté, de l'union et de la confiance et nous parviendrons à confondre ceux qui nous ont si basement calomniés au lieu de nous protéger comme l'exigeait leur devoir.

CAMARADES, les chefs que vous vous êtes choisis comptent sur vous et vous pouvez compter sur eux devant tous les dangers qui pourraient vous menacer.

Une chose digne de remarque et qui aura dû frapper tout le monde, c'est le ton sec, pour ne pas dire acerbe, dont M. Pichon nous enjoint de quitter les armes. Nous ne voulons, pour le faire condamner en France, rien de plus que l'avis officiel p'écarter à la porte de son consulat. M. Pichon n'est pas touché de notre position, et sollicitude ne va pas jusqu'à s'occuper de nos dangers; ce n'est pas notre intérêt qui dicte sa démarche; les moyens des conciliations lui sont étrangers, la persuasion lui répugne, il ne sort pas de sa bouche un seul mot, de sa plume une seule expression qui négoce la plus légère sympathie. M. Pichon n'est pas un fonctionnaire inquiet de notre sort, touché de nos malheurs, jaloux de notre avenir, c'est un homme de parti qui ne nous pardonne pas d'avoir pris une résolution contraire à ses vues. M. Pichon s'est trompé dans ses calculs, ou plutôt notre armement a renversé tous ses plans; de là sa haine contre nous, de là l'acharnement avec lequel il presse l'exécution d'une mesure que lui seul a conseillée, sans prévoir les obstacles qu'il rencontrerait sur sa route.

Croit-on que le cabinet dirigé par lord Guizot prenne grand souci de nous? que lui importe que nous soyons armés ou que nous ne le soyons pas? Nous n'attaquons pas les lois de notre pays, comme le prétend M. le consul, notre pays ne peut donc songer à nous infliger un châtiment que nous n'ayons pas mérité. En quoi notre prise d'armes peut-elle porter atteinte aux lois de la France? Est-ce au nom de la France que nous avons déclaré la guerre à Rome? Nous nous sommes armés pour notre propre défense, M. Pichon le sait aussi bien que nous et il devient fastidieux de le lui rappeler si souvent. Notre grand crime aux yeux paternels de notre consul, est d'avoir tourné contre Orsini un armement qu'il projetait pour Orsini. Un semblable projet ne pouvait sans doute être qu'une chimère, mais c'était celle de M. le consul, et l'on n'aime pas à renoncer aux illusions d'on s'est bercé.

Nous avons dit que l'idée de nous déserter ne vient pas de lord Guizot, mais de M. Pichon seul, que ceux qui en doutent lisent le dernier discours prononcé à la chambre par notre ministre des affaires étrangères au sujet des événements de la Plata, ils verront que le nombre des Français armés est très insignifiant, et que pas un négociant riche ou influent n'a pris les armes. M. Guizot a-t-il imaginé cela, ou l'a-t-il appris par M. Pichon? La question n'est pas difficile à résoudre. Eh! quoi, n'est-ce pas les Français, aux yeux de M. le consul, que lorsque l'on est riche? Ne s'agit-il pas d'espérer de lui aide et protection que lorsqu'on n'est pas pauvre? Car il est bien évident que les riches se protègent eux-mêmes, tandis que tout est abandonné à ceux qui ne peuvent pas payer les services qu'ils réclament.

Si M. Pichon comprenait ses devoirs, il aurait pu c'est-à-dire pré-éminent pour aider de ses conseils, de ses lumières, de son crédit, de son pouvoir ses compatriotes pauvres, qu'un consul est envoyé dans les pays étrangers. Que signifie d'ailleurs ce mot de riches? veut-on établir un parallèle entre les capitaines représentés par les quelques riches qui n'ont pas pris les armes et les trois mille hommes qui se sont armés? que l'on accorde à ces derniers un capital moyen de mille piastres, ce qui ne semble pas exagéré, et l'on aura 3,000,000 de piastres; nous ne pensons pas que les quelques riches qui se tiennent à l'écart représentent entre eux cette somme. Et les bras, l'industrie, ne sont-ils pas aussi des capitaux, des capitaux moins périssables que ceux des négociants, que les faillites, les guerres peuvent faire disparaître en un moment?

Réduisons la question à sa plus simple expression: M. Pichon est un homme de parti et rien de plus, il lui faut le triomphe de sa cause et, pour y parvenir, tous les moyens lui sont bons. Il ose en ce moment invoquer le nom du Roi mais n'avons nous pas vu aussi M. le comte de Lurde abuser de ce nom auguste pour se faire insulter par Rome? Déjà M. Pichon a été sévèrement blâmé pour n'avoir pas contraint Orsini à retirer sa scandaleuse note du 1er avril, il ne le sera pas moins, soyons en sûrs, pour les menaces qu'il nous adresse ardemment en se servant d'un nom qu'il devrait entourer de tout son respect.

VARIÉTÉS.

PHYSIOLOGIE DE L'ÉTUDIANT.

CHAPITRE II.

On l'on traite spécialement des mâchoires d'étudiants, des bistechs et du caoutchouc.

Bien soit la nature, l'intelligence, la prévoyance, l'excellente nature qui a doué les mâchoires de la jeunesse d'une collection de canines, d'incisives et de molaires capables de casser des noyaux de pêche, de briser des cuillers de fer, de broyer un jeu de dominos, même quelquefois d'entamer un bistech de restaurant à 32 sous!

L'homme ne doit pas vivre pour manger, mais il doit manger pour vivre: cette maxime aussi connue à ce que peu nourrissante devrait être gravée en lettres d'or dans l'endroit le plus apparent de tous les restaurants du quartier latin, ainsi qu'Harpagon voulait le faire écrire sur la muraille de sa salle à manger.—Il faut avoir passé par les restaurants de la rue Saint-Jacques pour savoir au juste ce que c'est que l'intelligence humaine quand elle applique toutes ses facultés à un seul objet, —comme, par exemple, le veau décédé avant d'avoir ouvert ses yeux à la lumière.

Dans ce veau, un cuisinier de la rue Saint-Jacques trouve d'abord des côtelettes (ce qui est bien naturel); mais il trouve en outre du filet de bœuf, —idem de chevreuil, —puis des pieds de mouton, —idem de cochon, —puis... enfin je ne sais ce qu'il ne parvient pas à y trouver:... car rien qu'avec ce veau il vous confectionne, si vous le désirez, une fricassée de poulet, y compris les écrevisses et les champignons.

Après cela, il est impossible de faire des reproches à ces ingénieux restaurateurs; car enfin ils ne peuvent pas fournir, à huit sous le plat de viande, des mets achetés chez Chevet à moins d'être très-philanthropes et fort riches en même temps.

Car bien des agréments.—nous dirons même le seul agrément qu'a l'étudiant, chez le restaurateur latin, c'est de dîner à la carte; —le prix fixe est regardé comme du mauvais genre: —bien plus, on dîne à la carte sans avoir à s'inquiéter de prix des objets de consommation; —règle générale, tous les plats de viande sont tarifés à huit sous et les plats de légumes à six sous, —même les asperges d'ore leur primor; —seulement, quand vous en demandez ou ne vous en sentez pas.

L'étudiant est peu gnostique de sa nature; à vingt ans la gourmandise n'est pas la passion la plus vive, et rarement le prix d'un diner de la rue Saint-Jacques s'élève à plus de trente sous: —vous voyez que ce diner latin

se rapproche beaucoup d'un diner grec, —surtout sous le point de vue du brouet noir des Spartiates, —et une leçon de l'École de droit vaut le bain dans l'Eurotas.

Le vin est regardé comme une chimère, ou, si vous aimez mieux, comme un préjugé, dans la plupart de ces établissements, où l'on mange — parce qu'il faut manger, — mais où l'on ne boit pas, ou du moins l'on ne boit que la petite quantité d'eau strictement nécessaire pour ne pas attraper la pépie.

Par exemple, tout en rendant justice à l'esprit ingénieux du restaurateur qui parvient à déguiser le veau sous tant de formes différentes, —l'étudiant regrette souvent que cet homme, par trop ingénieux, ait appliqué la découverte si précieuse du caoutchouc à la fabrication des bistechs.

Certainement le caoutchouc est une bonne chose, une fort bonne chose, mais non pas au beurre d'anchois ou aux pommes de terre, et le malheureux diable qui s'efforce d'entamer un bistech de la rue Saint-Jacques y perd plus que son latin, il y perd quelquefois ses dents.

Quand l'étudiant est économe et qu'il tient absolument à faire usage de ce bistech remarquable, il demande un morceau de papier au garçon, l'enveloppe soigneusement — (le bistech, pas le garçon) — et s'en fait confectionner, chez un culottier, une excellente paire de bretelles élastiques, —en ajoutant cinq ou six francs pour la façon.

Mais on n'a pas tous les jours besoin de bretelles! — alors on se rabat invariablement sur le fricandeau aux épinards, la tête de veau à la vinaigrette, et autres dérivés du veau.

Hélas! quelquefois encore, par un contre-temps non moins cruel, on reconnaît que la carte a cherché à vous abuser sur l'âge et le sexe de ce veau, —car ledit fricandeau annonce formellement, et à des symptômes irrécusables, que ce prétendu fricandeau a été taillé dans les flancs d'une génisse morte au milieu des douleurs atroces produites par l'hydrophobie.

On ne donne pas de larmes à sa mémoire, —mais on demande des pruneaux pour dessert, pour rôtir et pour entremets.

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 13 septembre.

Parnagué, en 11 jours, brick anglais *Princess Victoria*, à Beltrau et Ellisle, avec 96,000 morceaux de bois à brûler.

Cadix, en 60 jours, brick belge *Jena*, à Lafoc, avec sel et autres objets.

En vue, un brick à l'Est et un autre au Sud.

VENTE PUBLIQUE.

PAR RAFAEL RUANO.

En un terrain situé dans la rue de Camarua, faisant face au nord et contigu à la boulangerie de Bulicote, maison de Samaran, une cuadra au sud de la baraque Juan Gowland.

Vendredi 15 à midi se vendra au plus offrant par MM. les syndics chargés de la liquidation des comptes de défunt Pierre Tillet, les objets suivants: un toit en planches, une quantité de matériaux existant aux murs, cadres de portes et croisées, une quantité de cannes de roseau; carreaux de différentes classes, un charretton; une paire de pistolets; un poignard, divers instruments de mathématiques, différents livres et plus, une montre d'argent de patente, une table et un bureau, chaises, marquises avec matelas et divers autres effets; linge et effets d'habillement et tout ce qui lui appartenait.

Les dits articles seront à la vue dans le lieu de vente qui sera signalé par le drapeau de rémâtador.

REMA TE.

En el terreno situado en la calle de Camarua, frente al Norte contiguo a la panaderia de Bulicote casa de Samaran, de la baraca de D. Juan Gowland, una cuadra para

# LE PATRIOTE FRANÇAIS.

el Sud.

El Viernes 13 á las 12 en punto se venderán á la mas alta postura por órden de los Sres. encargados de la liquidacion de cuentas del finado D. Pedro Tillet, los efectos siguientes—en techo de madera, en cantidad de materias existentes en las paredes, varios marcos, cantidad de cañones de barro, baldosas de varias clases, un carro con arcos, un par pistolas, un puñal, varias útiles de matemáticas, varios libros impresos y planos, un reloj de plata de patente, un gafrometo, una mesa, un escritorio, sillas, marroquis con colchon etc., varios efectos, ropa de uso y todo cuanto le perteneca.

Dichos articulos estaran á la vista; señalando el lugar de la venta con la bandera del martillo.

POR PATRICIO VAZQUEZ.

De efectos de almacén.

El Jueves 14 del corriente á las once, se venderán á los mejores precios por cuenta de quien correspondiere, muchos efectos de almacén principalmente, arroz, porotos, tocino, mantá, café, té, yerba, tabaco negro, fariña; caña de la Habana etc.

## AVIS DIVERS

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MONTEVIDEO.

Le brick français l'Indien de Rouen, sous le commandement de M. Frémont, a besoin de 2600 piastres courantes, plus ou moins, pour subvenir aux dépenses nécessaires pour ses réparations, le dit emprunt est autorisé par M. le consul général de France.

Cet emprunt sera affecté sur quille, agrès et apparaux du dit brick l'Indien. Il sera remboursable chez l'armateur à Rouen, si ce bâtiment trouve un fret pour France, ou à Montevideo, dans le délai de cinq mois à partir de la date du contrat, s'il est employé á la navigation de Rio á Buenos Ayres, faisant échelle á Montevideo, ou destiné á un voyage sur les côtes du Chili avec retour en ce port.

Les soumissions devront être déposées en la boîte aux lettres de la chancellerie de ce consulat ou l'ouverture en sera faite le mardi dix neuf septembre, á l'heure de midi, par M. le consul general de France, en presence des intéressés.

Montevideo le 12 Septembre 1843.

Le Chancelier interinairo  
ARSENE ISABELLE.

CONSULADO GENERAL DE FRANCIA EN MONTEVIDEO.

El bergantin francés Indion de Rouen su capitán el Sr. Fremont, precisa de 2600 pesos corrientes, poco mas o menos, para subvenir á los gastos necesarios de reparaciones. Dicho empréstito está autorizado por el Sr. Consul de la misma nacion y queda afectado sobre su cailla, maniobras y aparejos.

Será reembolsado en casa del armador del Indion en Rouen, en caso que este buque encuentre un fete para algun puerto de Francia; en lo contrario se reembolsará en Montevideo en el termino de cinco meses, contados desde la fecha del contrato si el mismo buque está empleado en la navegacion de Rio Janeiro á Buenos Ayres, con escala en Montevideo á destinado á un viage en la costas de Chilo y regreso en este puerto.

Las propuestas deberán depositarse en el buzón de la chancilleria de este consulado, á donde se hará su apertura el martes 19 del corriente á las doce en punto por el Sr. Consul en presencia de los interesados.

Montevideo, septiembre 12 de 1843.

El cenciller interinairo  
ARSENE ISABELLE.

Livres á vendre récemment regus de Paris et qui se trouvent de resto dans l'institution de M. Pubbe Paul, rue de 25 mai n. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure tres riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Bui. Géodesie ou traite de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géomorphie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur, professeur de la faculté des sciences de Paris.

Oeuvres complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques réparées. Matématiques. Grammaire de Chantreau.

POUR SAINTE-CATHERINE.

Partira pour ladite destination le mercredi 6 de septembre prochain, le trois mats barque français le Creisque-ra. Les personnes qui désireraient y prendre passage sont priées de vouloir bien s'adresser aux consignataires Lehir frères, rue de Solís, n. 26, jusqu'à dix heures du matin, ou au capitaine Gravercau á son bord.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse á l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le No. 1110 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.º Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.º Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos á arrés le paiement de ce loyer.

3.º Quo l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin: il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.º juillet 1843: le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné á la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

On a perdu, á partir de la rue du 25 de mai, jusqu'à la rue du 18 de juillet en passant par celle de l'Uruguay, deux papiers écrits en langue espagnole, dont l'un porte la signature de D. José Toribio.

Prière á la personne qui les auraient trouvés, de les rapporter á cette imprimerie où elle sera récompensée.

PHARMACIE DE LENOBLE.  
CALLE DEL SARANDI, A COTE DU MARCHE.

On trouvera les médicaments suivants.

- 1.º Sirop pectoral pour le rhume;
- 2.º Essence de Salspareille;
- 3.º Capsules gélatineuses de Copahu.

A VENDRE.

Un magasin et boiserie pouvant servir á tout état. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser maison Pernin á M. Contrau.

AVIS

Au public et aux personnes qui ont des relations avec M. Francisco Marie, qu'il a transféré son établissement de meubles de la rue de Carrizo, cadre de San Francisco, á celle de Solís, n. 65, prés celle du 25 de mai, une coadre plus belle que la maison du gouvernement. On trouvera dans son établissement un grand assortiment de meubles riches et modernes.

AVIS.

Madame Chatelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, á la rue del Rincon, n. 143, á l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, á confectionner tous les objets de mode et remettre á neuf les marabouts. L'on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

AVIS.

Le portrait de S. E. M. le général Paz, publié par la lithographie de l'Etat, est en vente á la librairie d'Hernandez et á l'edito lithographie.

Les personnes qui désirent apprendre la danse, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter á la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser á M. Baptiste Carbonnel.

AVIS.

Tous les tailleurs de la Légion Française sont invités á se présenter á l'état-major, pour former un atelier, où devront se confectionner les habillements: ils jouiront de l'exemption de service et de la double ration, les femmes des légionnaires pourront participer au bénéfice de la double ration, en prenant part au travail.

A LOUER.

Une chambre pour homme seul, dans une maison occupée par une famille décente, et située au centro de la ville, dans la rue principale, avec ou sans meubler. On donnera tous les renseignements au bureau du Patriote Français.

La lithographie de monsieur Gielis a repris toute son activité, sous la direction de la dame de la maison, en attendant que lui monsieur Gielis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché á cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner á cette maison le travail qu'elles auront á faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servis avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

AVISO.

Se deson encontrar una casa con dos ó tres piezas y cocina para dos personas, las que les tuviesen y gustasen alquilarlas, ocurrirán á la calle de 25 de mayo núm. 67.

AVIS.

On désirerait trouver á louer une maison avec deux ou trois pièces et cuisine pour deux personnes, celles qui aurait en disposition le logement comme on le désire peuvent donner renseignements rue du 25 de mai, n. 67.

AVIS.

On trouvera á l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille la marseillaise, le Chant du Départ, le Veillon au salut de l'Empire et la Parisienne.

Le Gérant, Jh. ERYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 42.